



académie  
Créteil

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Val-de-Marne



Division des  
ressources  
humaines et des  
moyens  
du 1<sup>er</sup> degré

DRHM – GESTION  
COLLECTIVE

Immeuble le Saint-  
Simon  
68, av. du général  
de Gaulle  
94011 Créteil cedex

## TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DU CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES RENTREE 2020

### CALENDRIER A L'ATTENTION DES PROFESSEURS DES ECOLES DE CLASSE NORMALE

- **2 mars 2020** Mail d'information aux promouvables dans les boîtes de réception i-prof
- **9 mars 2020** Actualisation/enrichissement du CV si besoin
- **15 mars 2020** Fermeture du serveur i-prof
- **Calendrier à venir** Consultation, sur i-prof, de l'avis porté sur le dossier

### CONDITIONS D'ACCES - PROCEDURE

**Texte de référence : note de service ministérielle n° 2019-187 du 30-12-2019 parue au Bulletin officiel n° 1 du 2 janvier 2020**

L'inscription au tableau d'avancement hors classe est automatique dès lors que vous remplissez les conditions requises **au 31.08.2020** :

- . être au 9<sup>ème</sup> échelon avec une ancienneté dans l'échelon supérieure à 2 ans.
- . être en position d'activité, de détachement, ou de mise à disposition.

Vous avez la possibilité d'enrichir et/ou d'actualiser le CV de votre dossier i-prof :

**Adresse internet : <http://externet.ac-creteil.fr>**

- Authentifiez-vous en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe puis validez. Cliquez sur l'onglet : « **Gestion des personnels** » « **Accès i-prof enseignant** ».

Les éléments d'information que vous ne pourrez ajouter sur votre CV et qui vous semblent opportun de porter à la connaissance de votre inspecteur(trice) de l'éducation nationale, devront lui être communiqués par mail par vos soins.

Rappel du chemin d'accès à vos messages dans la rubrique « courrier » sur i-prof :

Connexion i-prof, cliquez sur « votre courrier », dans « choix du thème » cliquez sur « tous », vous aurez ainsi accès à tous vos messages.

Actualisation et/ou enrichissement du CV :

Connexion i-prof, cliquez sur « votre CV » pour enrichir et/ou actualiser ce dernier.

Consultation de l'avis IEN :

La consultation de l'avis IEN porté sur votre dossier sera accessible en reprenant le chemin d'accès à votre dossier i-prof comme précisé ci-dessus, puis cliquez sur les onglets suivants : « les services », « hors classe », « consultation de votre dossier », « synthèse ».

Conformément à la circulaire ministérielle, **seul l'avis IEN est consultable.**

Vous veillerez à vous déconnecter de l'application i-prof et du portail Arena après consultation.